

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH3204 Didactique des sciences humaines - articulation prima			
Ancien Code	PERH3B24DIDSH	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/ /Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EHB3240		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Stéphanie CHAPELLE (chapelles@helha.be) Anne LISART (lisarta@helha.be) Sophie KILESSE (kilesses@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> () Baptiste CUVELIER (cuvelierba@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be) Dominique YERNAUX (yernaudx@helha.be) Cécile DUPONT (dupontc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des approfondissements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques à la P5 et la P6 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques et sociales en P5 et P6 ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en oeuvre.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

- 3.3.1 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant doit démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Pour ce faire, il doit être capable de :

- Trouver, critiquer, analyser des documents en lien avec les contenus disciplinaires définis par le référentiel FHGES en P5-P6;
- Utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres aux disciplines développés dans l'unité d'enseignement et adaptés à un public de P5-P6;
- Utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires et didactiques développés durant l'UE;
- Critiquer et créer des dispositifs d'enseignement adaptés aux P5-P6 sur la base de la démarche des sciences humaines prévue dans le référentiel.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH3B24DIDSHA Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s 15 h / 1 C

PERH3B24DIDSHB Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s 15 h / 1 C

PERH3B24DIDSHC Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH3B24DIDSHA Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s 10

PERH3B24DIDSHB Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s 10

PERH3B24DIDSHC Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée : un travail écrit à remettre lors de la session d'examens. Il sera demandé à l'étudiant d'analyser et/ou créer un dispositif d'enseignement sur la base des attendus des sciences humaines prévus dans le référentiel.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s			
Ancien Code	6_PERH3B24DIDSHA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB3241		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne LISART (lisarta@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des approfondissements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques à la P5 et la P6, ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- De critiquer, analyser et contextualiser des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité d'enseignement ;
- D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes disciplinaires et didactiques développés dans l'unité d'enseignement ou adapté à des situations nouvelles ;
- De critiquer et créer des dispositifs d'enseignement sur la base de la démarche des sciences humaines prévue dans le référentiel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Évolution des modes de production et de consommation dans nos régions ;
- Dimensions multiculturelles des sociétés dans nos régions

Démarches d'apprentissage

A partir des prescrits du programme : mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage.

Des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés seront alternés avec des activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie (classe inversée, lectures, travaux individuels et/ou de groupes, visionnage de vidéos, ...)

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

Sources et références

Les programmes d'enseignements de l'enseignement libre pour les classes primaires , le Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022)

Les ouvrages historiques et monographies disponibles à la bibliothèque de la Helha de Braine-le-Comte en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de l'histoire en primaire.

La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours sont à la dispositions des étudiants et étudiantes sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante)

Pondérations

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. En revanche, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s			
Ancien Code	6_PERH3B24DIDSHB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB3242		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie KILESSE (kilesses@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des approfondissements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques à la P5 et la P6 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques et sociales en P5 et P6 ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Éléments clés qui structurent l'espace en Belgique, en Europe et dans le monde ;
La carte comme outil de lecture de l'espace ;
Les changements dus au réchauffement climatique.

Démarches d'apprentissage

Approfondissement disciplinaire et didactique appliqués aux contenus P5/P6 (présentiel) et activités dirigées (en autonomie).

Dispositifs d'aide à la réussite

À la demande de l'étudiant, en fonction de la disponibilité de l'enseignant, des rencontres de travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des séances de cours afin de clarifier les notions incomprises, de corriger des exercices ou des travaux et d'assurer la maîtrise de certaines compétences. La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Fédération Wallonie-Bruxelles (2022). Référentiel du tronc commun - référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES).

Les programmes de la CECP-WBE et de la FELSI.

Les ouvrages disponibles à la bibliothèque de la HELHa de Braine-le-Comte en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de la géographie en primaire, tels que : « Éveil & moi », « Empreinte », etc.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le cours de l'enseignant disponible sur la plateforme « ConnectED » ; les consignes des travaux à réaliser ; les liens vers des sites et articles de référence.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée : analyser et/ou créer un dispositif d'enseignement sur la base des attendus des sciences humaines prévus dans le référentiel

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. En revanche, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s			
Ancien Code	6_PERH3B24DIDSHC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB3243		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie CHAPELLE (chapelles@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des approfondissements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques à la P5 et la P6, ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- De trouver, critiquer, analyser des documents en lien avec les contenus disciplinaires ;
- D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres aux disciplines développés dans l'unité d'enseignement ou adaptés à des situations nouvelles ;
- Utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires et didactiques développés durant l'UE.
- Critiquer et créer des dispositifs d'enseignement sur la base de la démarche des sciences humaines.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

les contenus sont liés aux contenus et attendus du tronc commun pour les SES en P5 et P6

Démarches d'apprentissage

en présentiel :

- Approfondissement et transfert didactique des contenus d'apprentissage.
- Diversité des dispositifs d'apprentissage : cours magistraux, recherches, travaux de groupe et/ou individuels, exposés...

en autonomie :

- Devoirs.
- Recherches et lectures en prolongement des matières vues.
- Travaux individuels ou collectifs contribuant à la construction des contenus d'apprentissage du cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Consignes d'évaluation présentées en classe et en ligne sur ConnectED.

- Supports et notes déposés sur ConnectED.

- Feedback lors des travaux de groupe ou individuels.

- Temps de questions/réponses pour l'examen (prévu lors de la dernière séance de cours).

- Entretiens individuels à la demande des étudiants (prise de RDV par mail).

Sources et références

De nombreux ouvrages, articles et revues sont exploités durant les cours.

Les étudiants sont invités à se munir du nouveau programme de sciences humaines : Segec. (2024). Programme de l'école primaire P5-P6, volume 1.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours déposés sur ConnectED.

La documentation utile aux apprentissages distribuée durant les cours ou déposée sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).